



LVMH ET PEARSON FINALISENT LES PRINCIPES VISANT A PROTEGER LA QUALITE, L'INDEPENDANCE ET LES EMPLOIS AUX ECHOS

Paris, le 23 Juillet 2007

Ainsi qu'annoncé précédemment, LVMH est en négociation exclusive avec Pearson en vue de l'acquisition du groupe Les Echos pour un montant de 240 millions d'euros.

Les deux sociétés sont convaincues que la qualité de l'activité journalistique des Echos constitue une composante fondamentale de sa réputation dans le monde des affaires et des médias, comme de son succès commercial. LVMH et Pearson considèrent ainsi que les dispositifs permettant de préserver la tradition de qualité éditoriale et d'indépendance des Echos et de sécuriser les perspectives d'emploi des salariés sont des éléments fondamentaux de la transaction envisagée.

Au cours des dernières semaines, Pearson a engagé un dialogue avec les salariés des Echos, notamment avec le Comité d'Entreprise et la Société des Journalistes et, a partagé avec LVMH leurs préoccupations et leurs idées.

A la suite de ces échanges, LVMH et Pearson ont déterminé une série de mesures destinées à protéger l'indépendance éditoriale et l'emploi aux Echos.

Qualité éditoriale et indépendance

Le dispositif relatif à l'indépendance éditoriale, qui sera inséré dans les statuts des Echos, inclut les points suivants :

1. Un Conseil de Surveillance composé de 11 membres sera institué. Il comprendra trois administrateurs indépendants ainsi que le Directeur de la Rédaction des Echos.
2. Les trois administrateurs indépendants seront nommés par les actionnaires de la société parmi les candidats agréés conjointement par un Comité comprenant des représentants de LVMH et de la Société des Journalistes.

3. M. Israelewicz assurera les fonctions de Directeur de la Rédaction des Echos (comme annoncé antérieurement, il assumera ce rôle à compter du 1^{er} septembre 2007 après le départ en retraite de M. Jacques Barraux). M. Izraelewicz ainsi que tout Directeur de la Rédaction ultérieur ne pourra être révoqué que par le Conseil de Surveillance avec l'accord d'au moins deux administrateurs indépendants.
4. Tout futur Directeur de la Rédaction sera nommé par LVMH avec l'accord du Conseil de Surveillance, en ce compris l'accord d'au moins deux administrateurs indépendants et sous réserve que la majorité des journalistes des Echos ne s'oppose pas à cette nomination.
5. La même procédure de nomination s'appliquera au Directeur de la Rédaction d'Enjeux.
6. Une Charte Ethique – ensemble de principes généraux visant à protéger la qualité et l'indépendance éditoriale - sera conjointement établie par LVMH, Pearson et la Société des Journalistes.
7. Un Comité d'Indépendance Editoriale sera institué et comprendra deux membres du conseil de surveillance représentant LVMH, deux des administrateurs indépendants et deux journalistes nommés par la Société des Journalistes. Son rôle consistera à s'assurer du respect des valeurs de la Charte Ethique. Le Comité examinera les plaintes provenant des journalistes ou rédacteurs relatives à ce qui serait présenté comme une atteinte portée à l'indépendance éditoriale. Si le Comité d'Indépendance Editoriale retient une plainte, le Comité demandera au directeur de la publication de publier de manière visible la plainte dans le journal. Les journalistes concernés pourront exercer leur « *clause de conscience* » qui les autorise à démissionner moyennant une indemnité de licenciement.
8. Le dispositif mis en place pour protéger l'indépendance éditoriale ne pourra être modifié qu'avec l'accord d'au moins deux des trois administrateurs indépendants.

Emploi

1. Aucune mesure de licenciement pour motif économique ne sera prise dans les trois années suivant l'acquisition du groupe.
2. Les accords collectifs en vigueur seront maintenus pour une période d'au minimum cinq années.
3. Tous les salariés bénéficiaires de la « *clause de cession* », qui permet de démissionner moyennant une indemnité de licenciement du fait de l'opération de cession, seront autorisés à l'exercer dans les deux années suivant la réalisation définitive de l'opération de cession.

LVMH et Pearson sont convaincus que ces dispositifs constitueront un socle solide pour assurer de manière permanente le succès journalistique et commercial des Echos.

Des résumés plus détaillés de ces accords sont en ligne sur le site de www.lvmh.fr et www.pearson.com

Contact Media pour LVMH

France	Michel Calzaroni/Olivier Labesse DGM	+ 33 1 40 70 11 89
Royaume-Uni	Hugh Morrison M:Communications	+ 44 207 153 15 34
Italie	Presse Financière et Corporate Aura Palomba / Lavinia Borea/ Roberto Patriarca Community Group	+ 39 02 89 40 42 31
Etats-Unis	James Fingerroth/Victoria Weld/ Molly Morse/Blake Kohn Kekst and Compagny	+1 212 521 48 00

Contact Media pour Pearson

Luke Swanson		+44 207 010 2310
--------------	--	------------------